

Intendance

Téléphone
02 43.39.28.50

Courriel
gestionnaire.0721548S@ac-
nantes.fr

3 Rue de beau soleil
BP 40003
72703 Allonnes cedex

Site Internet

<https://malraux.paysdelaloire-lyco.fr/>

Proviseur : M. MOGET
Proviseure-adjointe : Mme LISON
Gestionnaire-comptable :
Mme QUEREC

Document de Consultation des Entreprises (DCE) Denrées alimentaires

Vu le Code des Marchés Publics du 1^{er} avril 2019
modifié par le décret 2019-1344 du 12.12.2019

1- IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR ET CONTACT

Acheteur : Lycée Général et Technologique André Malraux
3 rue de Beau Soleil
72700 ALLONNES

Représenté par M. Christian MOGET, Proviseur
SIRET : 197 215 486 000 14

Contact : Service intendance du Lycée
02 43 39 28 50

michelle.dubois@ac-nantes.fr

2- OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation porte sur la fourniture de denrées alimentaires (présentées sous forme de lots) pour la restauration scolaire du lycée.

Le restaurant scolaire du lycée sert environ 600 repas par jour sauf le mercredi où l'affluence est moindre (50 repas). Il n'y a pas d'internat. L'approvisionnement étant en période scolaire, les quantités commandées sont en baisse en fin d'année scolaire et inexistantes pendant les vacances. Le lycée a pour objectif de servir des aliments de qualité correspondant au mieux aux critères de la Loi EGALIM.

3- TYPE DE PROCÉDURE

La présente procédure de consultation est un MAPA (marché à procédure adaptée) conformément au Code des Marchés Publics du 1^{er} avril 2019 modifié par le décret 2019-1344 du 12.12.2019. Le marché est composé de 11 lots. Le montant de chaque lot est inférieur à 40 000 € hors taxe.

4- FORME, CONDITIONS, DURÉE DES OFFRES

Forme des offres :

Le marché est un marché à bons de commande.

Conditions des offres :

Les offres des candidats sont entièrement rédigées en français et exprimées en Euros.

Durée :

L'offre à une durée de validité de **60 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres, et est établie pour la période du : **25 août 2021 au 24 août 2022**.

5- FORME DES PRIX ET MODE DE RÈGLEMENT

Forme des prix :

Les prestations du présent marché font l'objet d'un prix unitaire et non-révisable (sauf spécification contraire justifiée), auquel s'appliquent les quantités réellement commandées.

Ces prix sont regroupés au sein d'un Bordereau de Prix Unitaire (BPU) par lot.

Les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage et au transport jusqu'au lieu de livraison (Franco de port).

Modalités de règlement :

Les sommes dues aux titulaires du marché, sont payées par virement dans le délai prévu par la réglementation à compter de la réception des factures émises par le titulaire.

La facture doit être conforme au bordereau de livraison pris en charge par le magasinier.

Elle porte outre les mentions légales, les indications suivantes :

- ✓ Le nom et adresse du titulaire de l'offre ;
- ✓ Le numéro de son compte bancaire ou postal (IBAN et BIC) ;
- ✓ Les nom et adresse du service acheteur ;
- ✓ Le relevé des fournitures livrées ;
- ✓ Le prix unitaire hors TVA, le prix global hors TVA et TTC;
- ✓ Le taux et le montant de la TVA.

Les factures sont à déposer sur CHORUS PRO à l'adresse suivante :

<https://chorus-pro.gouv.fr>

Numéro SIRET du lycée : 197 215 486 000 14

L'agent comptable chargé du paiement est celui du Lycée André Malraux - ALLONNES

6- CONDITIONS D'EXÉCUTION ET DE LIVRAISON

Conditions d'exécution :

Les commandes sont passées au fur et à mesure des besoins sous forme de bons de commande. Ces commandes sont passées par courriel ou par téléphone au fournisseur au moins 72 H avant la date prévue pour la livraison. **Il n'y a pas de minimum de commande** pour être livré, que cela soit en volume ou en prix.

Les jours de livraisons possibles doivent être indiqués par le fournisseur dans son offre.

Toute difficulté ou impossibilité d'approvisionnement devra faire l'objet d'une notification par écrit envoyée au lycée en précisant les futures dates d'approvisionnement.

Conditions de Livraison :

Les fournitures sont accompagnées d'un bon de livraison numéroté mentionnant :

- ✓ Le nom du titulaire de l'offre ;
- ✓ La date de livraison ;
- ✓ La référence du bon de commande ;
- ✓ La dénomination exacte des produits livrés (y compris marque et provenance) ;
- ✓ Les quantités livrées ;
- ✓ Les prix unitaires hors taxes.

Les livraisons sont fixées en accord avec le fournisseur :

**du lundi au vendredi de 6H00 à 10H30 au Lycée André Malraux
Portail livraison – 5 rue de Beau Soleil - 72700 ALLONNES**

Le bon de livraison est établi en deux exemplaires et l'un d'eux, signé par le gestionnaire de l'Etablissement ou son représentant, est remis au livreur. Il vaut procès-verbal de réception si la vérification de la livraison est satisfaisante.

7- CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS, VARIANTES ET ÉCHANTILLONNAGE

Les produits :

Les produits doivent bénéficier d'une traçabilité conforme aux normes en vigueur.

Par ailleurs, les produits doivent être sans OGM (<0,9%), limiter autant que possible les allergènes, et avoir une composition limitant les produits chimiques et/ou transformés.

Les produits carnés sont proposés uniquement sur une viande labellisée et de préférence française.

Les emballages :

L'établissement scolaire s'engage dans une démarche de développement durable. Les produits sans emballage (ou les limitant au maximum) et la reprise des emballages servant au conditionnement s'inscrivent dans cette démarche. Pour la reprise des emballages, vous nous préciserez par écrit les conditions. La mise en place se fera en concertation avec le service de restauration.

Variantes :

Si dans votre gamme de produits, vous n'avez pas la désignation et/ou le calibrage demandés, vous pouvez proposer une variante qui doit apparaître clairement et de manière séparée sur un nouveau BPU (Bordereau de Prix Unitaires).

PAR AILLEURS, LE LYCÉE ÉTANT SENSIBLE AUX LABELS INDÉPENDANTS, AUX CIRCUITS COURTS ET AUX ORIGINES FRANÇAISES, VOUS POUVEZ ADRESSER UNE VARIANTE QUALITATIVE SUR UN BPU SÉPARÉ.

8- JUGEMENT DES OFFRES

Les offres sont jugées selon les critères suivants :

- ✓ prix (40%)
- ✓ qualité nutritionnelle, organoleptique et environnementale, qualité de l'offre et conditions de livraison (60%)

9- DOSSIER DE CONSULTATION

L'ensemble du dossier de consultation est disponible par téléchargement sur le site internet :

<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/>

Il comporte les pièces suivantes :

- ✓ le présent règlement de la consultation,
- ✓ le bordereau des prix unitaires (BPU), à compléter, dater et signer pour chacun des lots concernés :
 - Lot 1-1 : produits carnés surgelés
 - Lot 1-2 : produits mer/eau douce surgelés
 - Lot 1-3 : fruits, légumes et pommes de terre surgelés
 - Lot 1-4 : préparations alimentaires surgelées
 - Lot 2 : volailles fraîches
 - Lot 3-1 : viandes fraîches
 - Lot 3-2 : charcuterie fraîche
 - Lot 3-3 : autres produits frais
 - Lot 5 : produits laitiers, avicoles frais
 - Lot 6-1 : denrées appertisées (conserves)
 - Lot 6-2 : épicerie (sauf conserves)

10- PRÉSENTATION DES OFFRES

Présentation des offres :

Chaque candidat produit un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- ✓ le bordereau des prix unitaires, daté et signé ;
- ✓ le présent règlement de consultation daté et signé ;
- ✓ les fiches techniques des produits (y compris pour les variantes) ;
- ✓ une attestation sur l'honneur indiquant que le candidat n'est pas entaché d'une interdiction à concourir et qu'il satisfait à ses obligations environnementales, fiscales et sociales ;
- ✓ tout document attestant des démarches de développement durable (économique, social et environnemental) mises en place par le candidat ;
- ✓ un relevé d'identité bancaire (format IBAN+BIC).

- ✓ les normes professionnelles ;
- ✓ l'offre de prix du candidat sur le BPU.

11- CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les offres doivent être transmises pour le **Vendredi 11 juin 2021 à 12h**, soit :

- ✓ Par dépôt sur le site internet de publication de l'offre
- ✓ par courriel à gestionnaire.0721548s@ac-nantes.fr et michelle.dubois@ac-nantes.fr
- ✓ par voie postale sous pli cacheté
- ✓ par dépôt au service gestion/comptabilité avec bordereau de dépôt à signer

TRANSMISSION DES OFFRES PAR COURRIEL

La messagerie professionnelle (...@ac-nantes.fr) ne permet pas de recevoir des fichiers volumineux. En effet, la messagerie a une capacité maximale de 10 MO par envoi ;
Si vous devez envoyer des fichiers plus volumineux, vous pouvez déposer votre offre directement sur le site de l'AJI.

12- NOTIFICATION ET CONCLUSION DU MARCHÉ

La publication de l'avis d'attribution du marché sur le site internet de publication de l'offre vaudra notification du marché au candidat retenu.

Cette publication sera doublée d'un envoi par courriel ou par courrier postal.



Cachet, date et signature du candidat :